TRIBUNE DE GENÈVE

05 juin 2009

L'INVITÉ

TG 5.6.09

Genève va-t-elle se tirer deux balles dans le pied?

EDOUARD CUENDET
DÉPUTÉ AU GRAND CONSEIL

En l'espace d'une semaine, l'extrême gauche a annoncé l'aboutissement du référendum lancé contre l'extension de l'OMC et le Parti socialiste a rendu public son projet de loi visant la suppression des forfaits fiscaux à Genève. Ces actions politiques s'attaquent à deux institutions qui, chacune à leur manière, assurent la prospérité du canton.

L'OMC constitue l'un des maillons essentiels de la Genève internationale, dont les deux piliers sont les droits de l'homme et le commerce. Elle emploie déjà 800 personnes, met sur pied plus de 7000 réunions annuelles et a permis d'attirer sur notre territoire un nombre considérable de délégations étrangères.

Le but de l'extension prévue est de pouvoir accueillir 1100 employés sur le même site. Dans leur ensemble, les organisations internationales assurent 40 000 emplois et génèrent des dépenses annuelles supérieures à 4,4 milliards. Elles contribuent de manière inestimable au rayonnement de Genève. Sans elles, la Cité de Calvin ne serait probablement qu'une insignifiante bourgade de province. Cette évidence n'empêche pas un des auteurs du référendum de déclarer que le départ de l'OMC ne serait pas une catastrophe.

Les personnes au bénéfice d'un forfait fiscal, sont environ 600 à Genève, étant précisé que notre canton n'accorde pas ce statut à la légère, mais fixe au contraire une base de taxation élevée en comparaison intercantonale. En 2008, ces personnes ont payé 155,3 millions d'impôts fédéraux, cantonaux et communaux. En 2009, leur contribution a atteint 160 millions supplémentaires au titre des droits de succession. Leur impact positif en termes d'emploi à travers la consommation, la construction et la gestion de fortune est loin d'être négligeable. De plus, elles jouent un rôle important dans la philanthropie et le mécénat. Il est illusoire de croire qu'elles resteraient à Genève si leur statut venait à être supprimé, compte tenu notamment du niveau déraisonnable de l'impôt sur la fortune tel qu'il est pratiqué chez nous. Le canton de Zurich, qui vient d'abolir les forfaits fiscaux, constate déjà l'exode des contribuables concernés, malgré une fiscalité nettement plus attractive que la nôtre.

«Le canton de Zurich, qui vient d'abolir les forfaits fiscaux, constate déjà l'exode des contribuables concernés»

Les organisations internationales et les bénéficiaires du forfait fiscal partagent une autre caractéristique: de nombreux Etats souhaitent les accueillir sur leur sol. On ne compte plus les pays à travers le monde qui se sont déclarés prêts à octroyer aux organisations internationales des conditions très favorables afin de les attirer chez eux. Les étrangers fortunés, eux, peuvent compter sur des avantages très concurrentiels par rapport au forfait fiscal à Londres, en Belgique, au Luxembourg, et bien entendu, à Monaco. Il est par conséquent présomptueux de penser que ces organisations et personnes viennent et restent à Genève uniquement pour la beauté du site.

Actuellement, Genève subit une crise économique majeure qui touche de plein fouet l'emploi et les recettes fiscales. Il est irresponsable de s'attaquer frontalement à des pourvoyeurs de travail et d'impôts aussi importants pour le canton. Les premiers qui pâtiraient d'un éventuel départ de l'OMC ou des bénéficiaires de forfaits fiscaux sont les représentants de la classe moyenne, qui verraient leur imposition augmenter pour combler les trous laissés par ces défections. Ne soyons donc pas dupes et opposons-nous avec énergie à ces deux démarches destructrices de prospérité!